

ces notes imprimées au Conseil d'Etat avec une carte de visite dans chacune d'elle et une plume manuscrite à chaque de mes amis.

Hier, samedi, à 9 heures du soir, le tout était à la poste et aujourd'hui dimanche matin, je vous écris ce que j'ai fait depuis lundi.

Mais avant d'attendre la décision définitive qui se rendra le mercredi 27 après-midi.

Quel sera le résultat ? Je l'ignore. Je vous l'expliquerai dès que l'affaire sera alors perdue ou gagnée, mais dans tous les cas, elle n'aura été compromise, si pas perdue par votre résistance peu réfléchie à mon gré de la ville voisine.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, tous mes sentiments de haute considération.

M. M. M. de Roubaix, Sénateur.

Voici le texte du mémoire adressé par M. le comte Mimerel aux Conseillers d'Etat:

La ville de Roubaix demande l'insubordination d'un Tribunal de commerce, qu'elle érigerait à ses frais.

Le ressort de ce Tribunal comprendrait: Les deux cantons de Roubaix population... 95,000 âmes. Le canton de Lannoy... 40,000

Total du ressort... 135,000 (1)

Tourcoing veut continuer d'appartenir à Lille.

Tourcoing veut aussi que Roubaix ne change pas de ressort.

Quelques mots sur l'histoire de Roubaix et Tourcoing:

En 1820, Tourcoing avait une population de 15,000 âmes. Roubaix n'en avait qu'une de 10,000. Tourcoing était alors supérieur à Roubaix.

Et les deux villes étaient sœurs et émules.

Aujourd'hui, Roubaix a une population de 70,000 âmes, Tourcoing 40,000. La ville de Tourcoing ne veut plus être sœur.

Elle est rivale.

Non-seulement elle veut le ressort de Lille, mais elle veut que Roubaix le conserve aussi.

Cette prétention n'est pas juste: elle ne saurait l'être.

En 1820, Roubaix comptait parmi les villes manufacturières, mais c'était après Rouen, Amiens, Reims, Troyes, Elbeuf, et surtout et avant tout après Lyon.

Aujourd'hui, si par le haut prix de la matière première que cette employe (la soie), la fabrication de Lyon livre la plus grosse somme de tissus à la consommation, Roubaix est incontestablement la seconde ville par la quantité qu'elle produit. Les chiffres sont au dossier.

On ne peut donc pas alléguer le peu d'importance de Roubaix.

Cependant, on alléguait, il y a deux ans, quand Roubaix demandait une succursale de la Banque de France.

Tourcoing élevait alors la même prétention que Roubaix.

Un envoyé de la Banque vint contrôler les demandes.

Et l'hôtel de la Banque se construisait à Roubaix.

Le Tribunal de commerce que réclame Roubaix, les villes de Dunkerque, Valenciennes, Cambrai, Douai, en sont pourvues.

Et la population de ces quatre chefs-lieux d'arrondissement du Nord réunis, dépassent de peu la population réelle de Roubaix.

En effet, à la population domiciliée, il faut joindre 20,000 ouvriers belges qui, chaque semaine, viennent le lundi, de Gand, Tournai, Courtrai, chercher le travail à Roubaix, et ne quittent cette ville que le samedi à la fermeture des ateliers. C'est donc une population totale et réelle de 90,000 âmes.

Pour ne plus remettre les causes et prolonger la durée des instances dira-t-on que Lille vient de voir augmenter son tribunal de 4 juges, et que conséquemment la plainte à cet égard n'a plus de portée?

Mais ces juges donnent-ils au tribunal de Lille la spécialité qui lui manque?

Lille fabrique peu et s'emploie dans sa fabrication que le lin et le coton. Le premier produit, le lin, s'achète sur les lieux; le second, au Havre.

A Roubaix, c'est surtout la laine étrangère qui se traite.

On l'achète en Angleterre, dans les autres contrées de l'Europe, dans le Levant, à Constantinople, en Amérique et à Londres, dans les ventes publiques.

Ces marchés, les conditions, les conditions de vente, les faits qui s'y rattachent, tout cela est ignoré des juges de Lille, et quand une affaire de Roubaix se présente, c'est un commerçant de Roubaix que le juge de Lille désigne pour lui faire un rapport.

De sorte que Lille ne présente plus à Roubaix ni la célérité, ni la spécialité, ni la connaissance des faits qui, réunis, sont l'essence des tribunaux de commerce, et qui seuls avaient déterminé Colbert à les instituer.

Tourcoing, il y a vingt ans, vendait seul à Roubaix les laines que cette fabrique consommait; aujourd'hui bien des vendeurs de laines existent à Roubaix, parmi lesquels on peut citer les anciens et plus importants négociants de Tourcoing, qui ont quitté cette ville pour venir s'établir à Roubaix; les maisons, les magasins construits, on ne les quittera plus; de là le mouvement ascensionnel que prend cette dernière ville; de là

arrôt de ce même mouvement pour la ville voisine, bien que la distance de Roubaix à Tourcoing soit de trois kilomètres presque entièrement convertis en rue.

La force des choses amènera Tourcoing à réclamer pour ses affaires commerciales la compétence du Tribunal de Roubaix; ce sera le lieu où se livre, où se paye la marchandise; ce sera l'intérêt, enfin; alors Tourcoing aura sa part dans les juges à nommer.

Alors on ne parlera plus de la partialité qu'on redoutait dans les juges de Roubaix. Cette partialité, elle paraît n'exister nulle part où il y a des tribunaux de commerce et où la population est moins mouvementée, moins renouvelée, moins considérable, et où conséquemment la partialité serait plus facile à prévoir qu'à Roubaix.

On dit encore: mais vos juges ne sont pas formés, ils ne seront pas légistes.

Nos juges ont, comme ceux de Lille, l'instruction qu'on nous donne dans les lycées. Ceux des autres villes, même à Lille, ne sont pas légistes au plus; mais le Tribunal créera bientôt arriver les avocats et avec eux la discussion et la connaissance de lois. Y a-t-il aucun doute à concevoir à cet égard?

Quelle raison resterait donc de rejeter le demandeur de Roubaix? Le Conseil général, juge compétent sans doute, a deux fois de suite, émis un vœu favorable: est-ce un vœu sans importance? Le Conseil général est composé de soixante-deux membres; il compte un conseiller de Cassation, un premier président de Cour impériale, deux présidents de Chambre, deux juges du Tribunal civil de Lille, plusieurs magistrats de Tribunaux d'arrondissement, dont deux présidents, n'est-ce pas là une garantie suffisante; et dans ce siècle de décentralisation et de liberté, un pas en avant dans cette voie est-il donc impossible, si Roubaix n'est toujours rivé à une ville, célèbre à juste titre, mais qui, il y a vingt ans, n'avait pas une population supérieure à celle qui réclame aujourd'hui son émancipation et qui l'espère du Conseil d'Etat.

Lettre de M. DE PARIEU.

CONSEIL D'ETAT.  
Section de Législation.  
Paris, 30 Novembre 1868.

Monsieur le Sénateur,

M. le vice-président du Conseil d'Etat me charge d'avoir l'honneur de vous informer que le dossier concernant l'érection d'un Tribunal de Commerce à Roubaix, est revenu depuis trois jours avec le supplément d'information, que la Section avait cru devoir réclamer, et y a quelques mois.

La lettre que vous m'avez écrite à ce sujet a été remise à M. Bavoux, conseiller d'Etat, rapporteur avec l'invitation de faire autant que possible, l'examen de cette affaire.

Agrez, Monsieur le Sénateur, l'hommage de mon respect.

Le Secrétaire,  
BELLOT.

CONSEIL D'ETAT.  
Secrétariat Général.  
Paris, le 20 Janvier 1869.

Monsieur le Comte.

J'ai vu M. le Secrétaire général du ministère de la Justice, qui ne fait aucune objection contre la remise à huitaine du rapport sur la création d'un Tribunal de Commerce à Roubaix. J'ai l'honneur de vous informer que cette affaire ne viendra pas demain à l'Assemblée générale et sera ajournée à mercredi prochain.

Veuillez agréer, Monsieur le Comte, l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués.

DE LA NOUVE-BILLAUT.

Aujourd'hui à midi, MM. les Présidents et Membres de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Roubaix sont partis pour Paris où ils vont exposer à M. le ministre du Commerce la nécessité d'apporter des modifications au traité de 1860.

Une députation de la Chambre consultative de Tourcoing doit aussi partir pour Paris aujourd'hui avec une mission analogue.

La gravité de la situation, l'approche de l'échéance du 4 février, tout commande une prompt décision et nous ne pouvons qu'applaudir à l'énergique initiative prise par les Représentants de notre industrie.

Un commencement de grève s'est déclaré hier dans un de nos tissages mécaniques. Grâce à des concessions réciproques, l'entente n'a pas tardé à se rétablir entre le patron et les ouvriers qui ont repris le travail dès ce matin.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX  
Bulletin de la séance du 24 Janvier 1869.  
Sommes versées par 162 déposants, dont 41 nouveaux... 35,014  
34 demandes en remboursements... 7,083 82  
Les opérations du mois de Janvier sont suivies par MM. Requillart-Désaint et Alfred Motte, directeurs.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

**Dépêche commerciale.**

Liverpool, 28 Janvier.  
Marché très-ferme, hausse. — Ventes 15000 balles.  
Middling Louisiane flottant 11 3/4.  
Havre, 28 Janvier.  
Marché très-animé. — Ventes 2500 balles.  
Très-ordinaire Louisiane 131.  
Ours disponible 112 fr.

**AVIS.**

Le sieur Pally-Goethals a l'honneur d'informer le public que la famille Goethals, demeurant à Roubaix, n'a rien de commun avec le nommé Charles-Louis Goethals, ex-commissionnaire en marchandises, autrefois domicilié à Roubaix et que la cour d'assises de Douai vient de condamner à dix ans de travaux forcés.

8554

**FAITS DIVERS**

— Ceci se passe à Paris :

Une dame appartenant au théâtre, est en procès, à propos d'un our, avec son propriétaire, lequel a nom M. Haussmann. Un journal, trompé par la similitude de nom, avait cru qu'il s'agissait de M. le préfet de la Seine. Celui-ci, dans une lettre fort courtoise, a rectifié l'erreur et il a suivi cette occasion, bien légitime, d'ailleurs, de déclarer qu'il ne possédait pas, à Paris, un mètre de terrain bâti ou à bâtir.

Nous n'avons pas besoin de cette déclaration pour savoir que les grands fonctionnaires de l'empire ne se sont pas enrichis dans l'exercice du pouvoir. Que, malgré la modestie de leur existence, la simplicité de leurs goûts, leur éloignement pour la haute vie, leur dédain des fêtes luxueuses, des courses de chevaux, des belles équipées et des beaux croisés, leur répulsion pour les spéculations de bourse, leur ignorance du nom même des joies comédiennes, et malgré, enfin toute cette sévérité de mœurs qui est de notoriété publique, ils n'ont pu réaliser assez d'économies, pour acheter, sur le pavé de Paris, quelque humble maison, qui les mette à l'abri de la pauvreté absolue le jour où, quelque accident, quel qu'il soit, l'inconstance ou l'envie les privera de leur place et de leur traitement.

Qui, nous savons tout cela et la déclaration publique de M. le préfet de la Seine n'a fait que nous en rendre dans la bonne idée, ou nous en ont, au désintéressement de nos grands fonctionnaires. Nous avons même entendu parler, ces temps derniers, d'un personnage qui, à l'exemple de M. Haussmann, renonce à la propriété foncière, et, au même, dans une vente aux enchères publiques, s'est défilé la plupart de ses tableaux et d'un certain nombre d'objets mobiliers de quelque valeur, voulant témoigner ainsi son doute de son éloignement pour tout ce qui peut paraître luxe ou richesse.

Il est vrai que, comme toutes choses, sont toujours mal jugées en ce monde, le public souffre un peu de voir ces éclatantes renonciations à se réserver un loir dans Paris. Il y voit une sage prévoyance, et il se demande si nous ne sommes pas dans un temps, où les valeurs de portefeuille assure mieux l'avenir de celui qui les possède, que des terrains ou des maisons trop en vue.

En ce qui concerne M. Haussmann et sa déclaration, nous ne voudrions certainement pas soulever le plus léger doute sur l'intégrité de M. le préfet de la Seine, mais supposons qu'un jour, dans des temps qui n'auront rien de commun, bien entendu, avec le nôtre, un préfet moins intègre que le nôtre, ait l'idée de tirer quelque honnête profit de sa situation, croit-on que cet homme serait assez simple pour acheter et revendre ostensiblement des terrains à Paris et prêter le blanc à ses adversaires, en leur permettant de faire le compte de sa fortune par le dénombrement des maisons qu'il posséderait? Non, jamais homme ne sera assez simple et nul ne l'a jamais été.

Si donc, dans ces temps fâcheux dont nous parlons, un préfet de la Seine croit devoir déclarer, à son tour, qu'il ne possède pas, dans Paris, un mètre de terrain bâti ou à bâtir, nous arrière-pensons ne devons montrer aucune surprise. Pour nous, plus heureux que nos descendants, contentons-nous de recevoir la déclaration de M. Haussmann qui, au moins, qu'un homme qui a tant fait et défat de propriétés, n'a jamais pu ou voulu l'être.

Vienne a été envahie, la semaine dernière, par la suite d'un duel entre un capitaine Gunther de l'armée autrichienne et un colonel russe, faisant partie de l'ambassade. Les deux adversaires se sont battus au pistolet, dans une chambre de l'hôtel, à propos d'une vive discussion dans laquelle le colonel russe avait laissé paraître un mépris absolu pour l'armée autrichienne. Le malheureux a été tué.

— Singulier rapprochement. — Les dernières publications de mariages à Paris annoncent l'union de M. Quatresous avec Mlle Déche.

— M. le comte de Sèze, petit-fils du défenseur de Louis XVI, vient de mourir à Rome, à l'âge de quarante-cinq ans. M. de Sèze était un de ces hommes qui

**COURS DES HUILES** du 27 Janvier.

HUILES	GRAINES	TOURTEAUX
l'hectolitre	l'hectolitre	l'hectolitre
Colza.....	24 25 25	15 50 16 00
— pur, q.....	22 25 25	14 50 15 00
— rouille.....	22 25 25	14 50 15 00
Cameline.....	18 21 21	15 25 15 25
Chanvre.....	15 15 15	12 50 14 00
Lin du p.....	28 50 31 50	28 50 29 50
Linet gr.....	26 25 30 25	25 25 27 25

**COURS DE LA LOURSE**  
Du 28 Janvier 1868.

COURS DE COUR	3 ANS	5 ANS	10 ANS
3/4.....	70 321 2	3/4 70 30	
1/2.....	103 00	1/2 103 70	

**EN VENTE**  
à la librairie J. REBOUX,  
Rue Nain, 1, Roubaix

**LETTRE**  
sur le futur Concile œcuménique  
par Mgr l'Evêque d'Orléans.

Prix: 1 franc.

**FLIPO - MEURISSE,**  
Rue de la Fosse-aux-Chênes,  
**VERRE A VITRES**  
Gros et Détail.  
Aux conditions des Verreries.

**ANNONCES**

Etudes de Maîtres DUTHOIT et COTTIGNY notaires à Roubaix.  
Rue du Tilleul. — Quartier de la Potellerie.

**Deux Maisons d'ouvriers**  
N°s 34 et 36.  
avec 5 ares 14 centiares de fonds et terrain.  
**A VENDRE**  
Par suite de décès.

L'an 1869, le lundi 1er février, à trois heures de relevé, lesdits notaires DUTHOIT et COTTIGNY vendront publiquement en l'étude de Maître DUTHOIT, sise à Roubaix, rue du Pays, 21, ladite propriété.

8526

Etude de M<sup>e</sup> VALENDUCQ, notaire à Lannoy

**CAPITAUX A PLACER**  
Moyennant sûretés hypothécaires.  
aux taux de 4 1/2 et 5 00.

8132

**ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.**

**DÉCÈS.**

20 Janvier. — Declercq Emma, 2 ans, rue St-Jean. Mora Léon, 2 ans, au Pile. Desoret Rosalie, 39 ans, ménagère, rue Soubissé. Van Marcke Maria, rue de Mouveaux. Jacob Floris, 1 an, rue de Lannoy. Defaux Louis, 49 ans, marbrier, rue du Chemin de fer. Dengremont J.-B., 4 ans, au Pile. D'Halluin Augustin, 1 an, au Foutenoy. — Willaert François, 4 ans, à l'hôpital.

21 Janvier. — Vincent Marie, 69 ans, journalier, à l'Inospice. Varcinne Auguste, 61 ans, domestique, à l'hôpital. Copman Joseph, 69 ans, journalier, à l'hôpital. Erlior Louis, 71 ans, apprêteur, rue du Foutenoy. Braye Eugénie, 40 ans, ménagère, à l'Inospice. Clarisse Jules, 10 mois, rue de la Longue-Chemise. Hoornaert Théophile, 8 jours, au Hutin.

22 Janvier. — Clarisse Eugénie, 26 ans, lamie, rue St-Honoré. Lebrun Oscar, 3 mois, au Foutenoy. Billet Victor, 2 ans, au Bas-de l'Enfer. Leclercq Auguste, 19 ans, tisserand, à la Potellerie. Bras Pierre, 23 ans, tisserand, rue des Longues-Haies.

23 Janvier. — Fremaux Armeline, 61 ans, ménagère, à l'Époule. Lepers Isabelle, 83 ans, journalière, à l'Inospice. Dejegeère Adolphe, 11 ans, rue Saint-Antoine. Rambout Catherine, 15 jours, au Foutenoy. Copman Remy, 20 ans, tisserand, à l'hôpital. Quiny Louise, 76 ans, ménagère, à l'hôpital. Vanderwelde Julien, 3 ans, à l'hôpital. Duquenne Alphonse, 2 mois, rue de la Poix. Mathon Clémentine, 46 ans, ménagère, à l'hôpital.

24 Janvier. — Gérardi Maria, 3 ans, rue de Luxembourg. Boit Jean, 56 ans, tisserand, à la Fosse-aux-Chênes. Bayart Louis, 2 mois, rue de Mouveaux. Desablin Irma, 10 mois, au Tilleul.

25 Janvier. — Delagrangin Victoire, 60 ans, marchande de charbons, rue St-Etienne. Morel François, 14 jours, rue Ste-Elisabeth. Crépeux Hélène, 1 mois, place du Trichon. Baumann Henri, 4 ans, rue Magenta.

**MARIAGES.**

20 Janvier. — Cateau Jules, 29 ans, employé, et Délie Céline-Octavie, 26 ans, sans profession. Micherl Emilie, 48 ans, mécanicien, et Dumont Palmyre, 18 ans, couturière.

23 Janvier. — Delebois René, 22 ans, employé au Chemin de fer, et Descomps Maria, 21 ans, couturière. Hazebrouck Charles, 65 ans, agent de police et Broutin Henriette, 23 ans, enseignière.

**ETUDE DE M<sup>e</sup> DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays.**

**CAPITAUX A PLACER**  
sur hypothèque,  
Notamment deux sommes de 30,000 fr. chacune, à placer pour dix ans. 8499

**ETUDE DE M<sup>e</sup> TACQUET, notaire à Roubaix**

**Vente, après faillite**  
de  
**CRÉANCES**

L'an 1869, le lundi 1<sup>er</sup> février, à trois heures de relevé, M<sup>e</sup> Tacquet, notaire à Roubaix, vendra en son étude, sise rue Pauvrière, n° 32.

23 créances provenant du commerce de tissus en fil de lin qu'exploitait à Roubaix M. J.-B. Deplasse, lesdites créances s'élevant au total à

**69,733 fr. 60 c.**

S'adresser pour les renseignements :  
A M. Lequenne, syndic à ladite faillite, à Lille, rue de l'Hôpital militaire, 80.  
Et audit M<sup>e</sup> Tacquet, notaire à Roubaix 8530

**ETUDE DE M<sup>e</sup> TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pauvrière, 32.**

Ou demande des capitaux à placer, moyennant sûretés hypothécaires. 8529

**A vendre de gré à gré**  
Une grande quantité de propriétés bâties et non bâties sises à Roubaix.  
S'adresser à M<sup>e</sup> TACQUET, notaire à Roubaix. 8458

**ETUDE DE M<sup>e</sup> VALENDUCQ, notaire à Lannoy**

**A VENDRE de gré à gré**

**DEUX MAISONS**  
nouvellement construites,  
dont une à usage de marchand et l'autre de charbonnier, sises à Roubaix, à l'angle de la rue du Chemin Vert et du sentier de Na-Campagne aujourd'hui élargi pour former rue. 8131

**ETUDE DE M<sup>e</sup> COTTIGNY, notaire à Roubaix**

**A PLACER**  
sur hypothèque,  
une somme de 35,000 francs et une autre de 15,000 francs.  
Ces sommes pourraient être divisées.  
S'adresser à M<sup>e</sup> COTTIGNY, notaire à Roubaix, rue Neuve, 44. 8459

**ETUDE DE M<sup>e</sup> DEBOEUF, Notaire à Tourcoing, successeur de M<sup>e</sup> Hasebroeck.**

**Tourcoing,**  
**Rue Neuve de Roubaix,**  
**884 mètres de Terrains**  
A BATIR

Présentant une façade de 13 mètres sur la route départementale, et pareille façade de 13 mètres sur le chemin de la Tossée.

**A VENDRE**  
Pour en disposer de suite  
Le Jeudi 28 Janvier 1869, cinq heures du soir, en l'étude dudit Notaire DEBOEUF. 8516

**ETUDE DE M<sup>e</sup> DAVAINÉ, notaire à Saint-Amand-les-Eaux.**

**JOLIE MAISON**  
DE CAMPAGNE  
avec 15 hectares  
de fonds et labour  
**A VENDRE**  
pour cause de départ.

Le Lundi 15 Février 1869, à une heure de relevé, M<sup>e</sup> DAVAINÉ, notaire à Saint-Amand, procédera en son étude à l'adjudication publique des immeubles dont la désignation suit :

1<sup>o</sup> La Maison de campagne appelée le Petit Château auquel se rattachent des souvenirs historiques d'un grand intérêt, tenant aux eaux thermales de St-Amand, se compose :

A De la maison de maître comprenant quatre salles spacieuses communicant l'une avec l'autre, et plusieurs autres pièces au rez-de-chaussée et à l'étage, jardin d'agrément comme avant cour avec deux étangs poissonneux, chute d'eau continue et vaste potager derrière l'habitation.

B D'un corps de ferme y appartenant, comprenant maison pour le fermier & écuries, étables, remise, grange et dépendances, le tout neuf et dans un parfait état d'entretien.

C Le tout est construit sur deux hectares environ, entourés de fossés, murs haies et grilles, avec deux sources sur la portion de la forêt de l'Etat, aménagée en parc pour l'établissement des eaux thermales.

2<sup>o</sup> 13 hectares de labour situés au même lieu, en quatre parties, pouvant faire dépendance avec la propriété ci-dessus, ou à diviser en 43 lots au gré des amateurs.

Ces terres, en parfait état de culture, sont en partie ensesmenées; et le surplus est préparé par un profond labour pour les semailles du printemps.

S'adresser au propriétaire pour visiter les lieux et à M<sup>e</sup> DAVAINÉ, notaire, pour tous renseignements. 8558

ville, haute nouveaux Nos non M. le des de résen-

ur que s inté-ntime- e pour e com- u Tri- . Nous e désir e com- e l'oppit- petit in- l'in- oit, no senti- stable deux arnir aussi celui e et il ce ne nous

ter le vient notre merce e éri- puis- déjà n n'a offre bande mo- suite n du uitre- cale; foute Com- arbi- rap- nain- ses des faire auts des es. es, es du adis- sure. nes- mes un coup upés tion or-

ont , on ents n in- sait, ercel

59.

on- rec- tou- r mon abli Pa- ci- e à an- cau

ux, lui

n- rit

u, : nix une

edi ot

ce é- uo

de ne ir la